Image not found or type unknown

Annulatioin de mariage apres moins de 5 mois

Par **bernard d**, le **20/08/2015** à **08:14**

bonjour
Je me suis marie a Bali le 1 decembre 2014 elle est arrivee en France le 15 mars 2015 apres avoir pris les cours de francais ordonnés par l ofii elle a quitté le domicil conjugal 10 jours apres, ensuite elle est allee porter plainte pour viol et que je l avais mise dehors; elle dit aussi qu elle s est marié avec moi parceque je la menacait. tout cela ne tient pas de bout toutes les personnes qui nous ont vu l on vu tres collé a moi. apres son depart j ai pu voir sur les releves telephonique qu elle flanait sur les sites de rencontre. la prefecture m a dit qu elle allait la bloquer mais elle risque de faire durer le probleme avec ses fausses declarations. pouvez vous me donner des conseil car je veux l annulation du mariage car en franca nous n avons que 4 mois de vie maritae. cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés